

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2022

Présent.e.s : Gerd Rothenberg ; Nicolas Rault ; Rosalie Bouhet ; Mara Gómez
Excusé.e.x : Irène Courtin ; Nelson Amici ; Christopher Horta
PV : Mara Gómez et Christopher Horta.

18h15 CUAE

Demande de subvention pour les fiches d'inscription 2022-2023

Comme chaque année, la CUAE nous soumet une demande pour les fiches d'inscription en prévision de la rentrée académique 2022-2023. Ces fiches d'inscription ou « plaquettes » sont distribuées à travers l'agenda-guide. Elles constituent un instrument pratique des associations membres de la faïtière universitaire.

Comme l'an dernier, la CUAE a décidé d'augmenter le nombre d'impression, s'élevant désormais à 7'000 exemplaires (tout comme ça a été le cas pour les agendas-guides 2022-2023). Une fois de plus, les plaquettes ont été écoulées très rapidement après la rentrée et il s'avère nécessaire d'en avoir d'avantage à proposer aux étudiant.e.x.s souhaitant soutenir une association.

Dans le cadre du projet pilote des faïtières facultaires, la méthode d'inscription a été discutée et il a été proposé que cela se fasse désormais en ligne. Toutefois, ce point est toujours en discussion. C'est pourquoi la CUAE se permet tout de même de soumettre une demande de subvention à la CGTF, le délai pour lancer l'impression auprès de leur partenaire étant fixée début août. Dans le cas où la méthode des inscriptions en ligne (format non-hybride) serait finalement choisie par les faïtières, la CUAE remboursera le montant alloué à la CGTF.

La demande comprend la participation aux frais d'impression (CHF 1'647,81.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1'648.-.

Décision : la subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-

rendu dans un journal étudiant.

Divers

Dernière séance de Mara Gómez qui finit son mandat en août 2021. La Commission la remercie chaleureusement pour le travail fourni et lui souhaite une bonne suite. Il s'agit également de la dernière séance de Nelson Amici, que la Commission remercie chaleureusement pour son implication. La Commission tient également à remercier Irène Courtin pour son engagement au sein de la CGTF, en tant que représentante du corps intermédiaire ces deux dernières années.

Il s'agit désormais de nommer la succession de la présidence ainsi que la.e représentant.e.x du corps intermédiaire.

- **Nomination de la présidence**

Lors de la dernière séance de la CGTF, Nicolas Roult s'est montré intéressé à reprendre le poste de présidence. Il est par ailleurs le seul membre de la CGTF à souhaiter reprendre ce poste.

Décision : la CGTF nomme Nicolas Roult au poste de présidence.

De ce fait, la CGTF recherche activement un.e.x nouveau membre bénévole étudiant.e.x pour remplacer Nicolas Roult dès la rentrée de septembre 2022. Le secrétariat encourage la Commission à proposer des membres étudiant.e.x.s lors de la prochaine séance ordinaire qui se tiendra début septembre.

- **Nomination d'un.e.x représentant.e.x du corps intermédiaire**

La prochaine Assemblée Universitaire ayant lieu seulement deux jours après cette séance, la CGTF décide de reporter cette nomination à la rentrée de septembre.

La prochaine AU se tiendra le 28 septembre 2022. Il conviendrait que la prochaine séance ordinaire de la CGTF ait lieu début septembre afin que celle-ci donne son préavis positif et que le secrétariat puisse transmettre le dossier choisi à temps (CV + lettre de motivation). Un sondage sera envoyé en temps voulu pour fixer une date de séance ordinaire.

Gerd Rothenberg propose de changer ou d'alléger cette procédure en demandant à Sophie Desjacques s'il est envisageable de n'avoir à transmettre que le nom/prénom des nouveaux membres.

Décision : la CGTF repousse l'élection d'un.e.x représentant.e.x du corps intermédiaire à la rentrée de septembre 2022.

La séance se termine à 19h15.

PV fait à Genève le 9 mars 2022 par Mara Gómez et Christopher Horta.